



**Ordonnance sous l'article 87
de la Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation**

Référence: Habitations Robert Investissements Inc c. Goyer, 2026 ONLTB 36963

Date: 2026-05-07

No. de dossier: LTB-L-088650-25

Dans l'affaire de: 6, 535 rue MCGILL
HAWKESBURY ON K6A0G9

Entre: Habitations Robert Investissements Inc Locateur

Et

Colette Goyer Ancienne locataire

Habitations Robert Investissements Inc (le Locateur) a demandé à la Commission de rendre une ordonnance exigeant que Colette Goyer (l'ancienne locataire) paie l'arriéré de loyer et rémunération journalière que l'ancienne locataire doit.

The

Ni le locateur ni le locataire n'étaient présents ou représentés à l'audience, bien qu'ils aient été dûment informés de celle-ci par la Commission. Aucune demande d'ajournement de l'audience n'a été consignée au dossier.

La Commission détermine ce qui suit:

1. Le Locateur ne s'étant pas présenté à l'audience pour défendre sa demande, je considère que celle-ci a été abandonnée.

La Commission ordonne ce qui suit:

1. La requête est rejetée.

Le 7 mai 2026
Date de l'ordonnance

Vanessa Davies
Member, Landlord and Tenant Board

15 Grosvenor Street, Ground Floor
Toronto ON M7A 2G6

Si vous avez des questions auprès cette ordonnance, veuillez appeler 416-645-8080 ou sans-frais à 1-888-332-3234.